



Rapport d'activité 2017

www.agglo-montargoise.fr

SOMMAIRE

> L'édito du Président.....	3
-----------------------------	---

INTRODUCTION

> Le Conseil communautaire et le Bureau.....	4
> L'organisation politique.....	6
> Le travail des commissions.....	7
> Les compétences de la Communauté.....	8
> L'intérêt communautaire.....	9
> Le Conseil de développement.....	9

LES COMPÉTENCES

> Coopération décentralisée, communication et manifestations...	10
> Le développement économique et touristique.....	11
> La politique de la ville, les affaires sociales et la sécurité.....	12
> Le quartier intercommunal du Plateau Kennedy.....	14
> Aménagement de l'espace - Logement.....	15
> Développement durable et environnement.....	16
> La Culture : Musée Girodet, Maison de la Forêt.....	17
> La Culture : Médiathèque, Agorame et Évènements culturels.....	18
> Le Sport.....	19
> Voirie et bâtiments.....	20
> SIG, Systèmes d'informations et Marchés publics.....	21
> La collecte et le traitement des ordures ménagères.....	22
> L'eau potable.....	23
> L'assainissement.....	24
> Les transports urbains.....	25
> L'accessibilité.....	26

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

> Les moyens humains.....	27
> L'organisation des services.....	28

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

> Les comptes administratifs 2017 : Chiffres clés - Evolution des finances de l'AME...	29
> Les comptes administratifs 2017 : Grands équilibres - Soldes d'épargne.....	30
> Le compte administratif 2017 : Dépenses, recettes et dette.....	31

ANNEXES

> Annexe 1 : les membres du Conseil communautaire au 31/12/2017.....	32
> Annexe 2 : la composition des Commissions permanentes et obligatoires au 31/12/2017.....	33



Frank SUPPLISSON

Président de la Communauté d'agglomération

L'édito du Président

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel d'activité 2017 de la Communauté d'agglomération, année où celle-ci était présidée par Jean-Pierre DOOR.

L'Agglomération Montargoise est composée de 15 communes, représentant 64 000 habitants.

Elle exerce de nombreuses compétences comme le développement économique et touristique, la formation professionnelle par apprentissage, la politique de la ville, la culture, le sport, l'urbanisme, l'habitat, les mobilités, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement, l'aménagement des grandes voiries, le développement de l'accessibilité, la sécurité avec la Police intercommunale dans 10 communes rurales, la médiation avec les Agents de prévention et de citoyenneté.

L'Agglomération Montargoise gère directement de nombreux équipements communautaires, comme l'Espace Multi-services à Montargis, l'aérodrome à Vimory, le cimetière intercommunal à Amilly, le Complexe sportif du Château-Blanc à Villemandeur, le Vélodrome à Montargis, les Etangs à Cepoy, les campings à Montargis et à Cepoy, la Maison de la Forêt à Paucourt, la Médiathèque à Montargis. Dans les années à venir, d'autres équipements auront vocation à être transférés à la Communauté d'agglomération, si les communes concernées le demandent.

En 2017, après les phases de consultation des associations d'usagers, d'appels d'offres et de négociations, les nouveaux contrats de délégation de service public concernant l'eau potable et l'assainissement ont été signés avec le groupe Suez. Ils permettront un meilleur service dans des conditions financières plus favorables.

Les élus de la Communauté d'agglomération sont attachés au respect du développement durable. De nombreuses actions sont faites dans le cadre de notre Plan Climat Energie Territorial, comme la rénovation énergétique de l'habitat. Un parcours ornithologique a été créé au lac intercommunal à Cepoy.

L'Agglomération Montargoise a accueilli à Amilly une arrivée d'étape de la course cycliste internationale Paris-Nice. Un événement d'accès gratuit pour le bonheur des Montargois.

Les élus et les agents de la Communauté d'Agglomération Montargoise travaillent avec comme objectifs le développement du territoire et la création d'emplois dans l'intérêt général des habitants, tout en respectant l'indépendance et l'identité de ses communes membres.

Bonne lecture !

Frank SUPPLISSON
Président de la Communauté d'agglomération

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET LE BUREAU

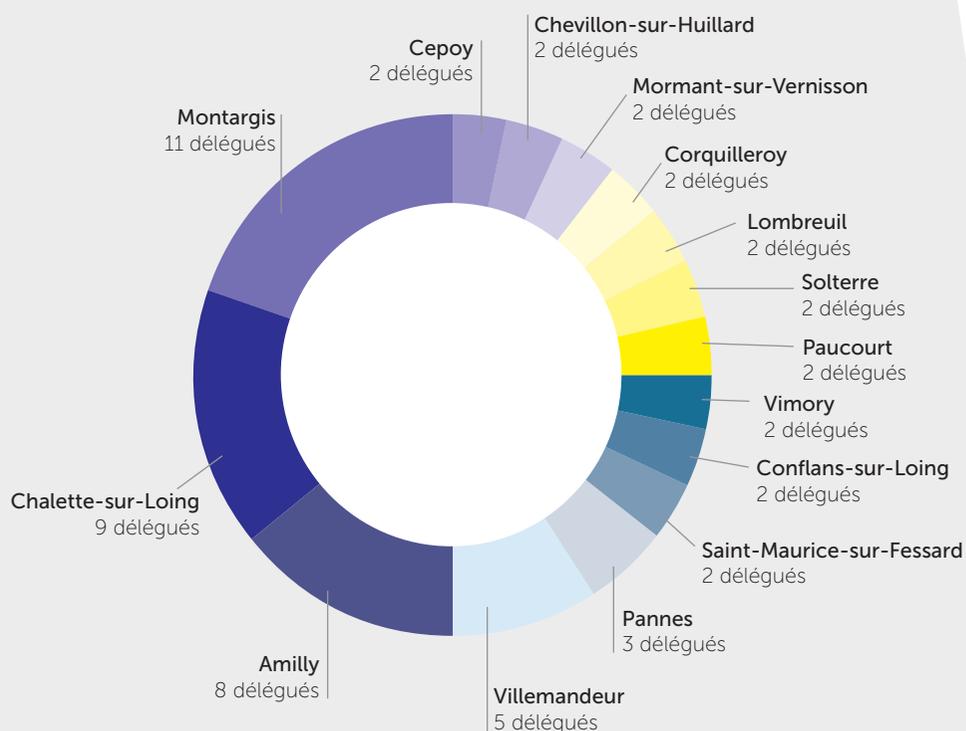
Le Conseil communautaire doit se réunir au minimum 4 fois par an. Il a connu une activité soutenue puisqu'en 2017 il s'est réuni en 7 occasions en séance publique et a pris **373 délibérations dont 357 à l'unanimité**. Les 7 réunions du Conseil ont été précédées d'une réunion du Bureau, constitué du Président, du Premier Vice-président, des Vice-présidents et des Conseillers communautaires délégués. Chacune des communes y est représentée. Les projets de délibérations sont soumis préalablement aux Commissions concernées.

Les faits marquants de l'année 2017 ont été :

CONSEIL DU 09/02/2017

- Signature de l'avenant n° 10 au contrat de concession du service public d'eau potable.
- Pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'Agglomération Montargoise et rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'Agglomération Montargoise pour l'année 2017.
- Rapports d'orientations budgétaires 2017 – Budgets général ; annexes assainissement, eau potable, zones économiques d'Amilly, Châlette-sur-Loing, Arboria, Ilot 19 et ilot 22
- Mise à disposition du personnel auprès de la Société des Crématoriums de France.
- Cession d'une unité foncière zone d'activités Arboria I à Pannes, pour les besoins de la société Revil Neyrat.
- Démarche Pays à Vélo entre l'Agglomération Montargoise et le Pays Gâtinais.
- Fonds de concours à la commune de Châlette-sur-Loing pour la réparation des dommages causés à la voie ferrée desservant la C.A.PRO.GA.
- Adhésion de l'Agglomération Montargoise à l'association Dev'UP.

RÉPARTITION DES 56 DÉLÉGUÉS PAR COMMUNE AU 31/12/2017



CONSEIL DU 23/03/2017

- Approbation des budgets primitifs 2017 : budget principal, budgets annexes assainissement, eau potable, ZA Grande Prairie à Châlette-sur-Loing, ZI Amilly, Ilot 19, Ilot 22, Arboria.
- Définition de la zone économique Arboria.
- Convention de règlement du fonds départemental de soutien aux projets structurants (2017-2019)
- Contrat d'objectif territorial énergie climat Agglomération Montargoise - Pays Gâtinais 2017-2020.
- Plateforme territoriale de mobilités Agglomération Montargoise - Pays Gâtinais.
- Adhésion de l'Agglomération Montargoise au Groupement d'Intérêt Public Loire&Orléans Eco.
- Commune de Montargis - Plan de sauvegarde des copropriétés du Plateau – Approbation de la convention et autorisation à Monsieur le Président de la signer.
- Convention avec le Pays Gâtinais pour la réalisation d'un suivi renforcé de la qualité des eaux souterraines des captages de la Chise et de l'Aulnoy.

CONSEIL DU 18/05/2017

- Modification des statuts du Syndicat mixte de gestion du SCoT du Montargois en Gâtinais.
- Mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).
- Demande de subvention à la DRAC dans le cadre de la sauvegarde des archives de l'Agglomération Montargoise.
- Attribution d'un fonds de concours à la commune de Montargis pour la rénovation du stand de tir à 25m et 50m de Champfleuri.
- Fonds de concours à la commune de Châlette-sur-Loing pour la création d'un centre municipal de santé.

CONSEIL DU 29/06/2017

- Délégation de service public de production et distribution d'eau potable pour les communes d'Amilly, Châlette-sur-Loing, Montargis, Pannes et Villemandeur – Approbation du choix du délégataire.
- Délégation des services publics d'assainissement collectif et non collectif – Approbation du choix du délégataire.
- Fonds de concours pour la commune de Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Saint Maurice-sur-Fessard, Solterre, Chevillon-sur-Huillard.
- Adoption de la charte « Accessibilité & droits culturels » dans le cadre du Contrat Local de Santé du Montargois en Gâtinais.
- PLUi – Objectifs poursuivis et modalités de concertation pour la mise en révision allégée sur la commune de Cepoy (zone des étangs).

CONSEIL DU 28/09/2017

- Décisions modificatives – Budgets général 2017, annexes assainissement, eau potable, Arboria.
- Aide d'urgence aux sinistrés des Antilles françaises.
- Fonds de concours pour la construction d'une piscine à Châlette-sur-Loing.
- Approbation du projet d'activités, des propositions de tarification et du règlement intérieur du musée Girodet.
- Approbation du projet d'acquisition de la « Tête de Mardochée » d'Anne-Louis Girodet et de son plan de financement prévisionnel.
- Convention avec la Région Centre-Val de Loire pour recevoir une subvention de 200 000 € pour les restaurations des œuvres.
- Renouvellement de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) Service Eco Habitat.
- Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2013-2019 : Projet d'agrandissement des aires d'accueil des gens du voyage situées sur les communes d'Amilly et de Villemandeur.
- Commune de Châlette-sur-Loing – Projet de résorption de la friche industrielle Saint Gobain : autorisation de déposer un dossier pour l'enquête publique à la Déclaration d'Utilité Publique en vue d'acquisitions foncières.
- Cession d'une parcelle, Zone d'activités La Grande Prairie à Châlette-sur-Loing, pour permettre l'extension de l'activité de Tolerie 45.
- Cession d'une parcelle, Zone d'activités ARBORIA 1 à Pannes pour permettre l'implantation du groupe CONVIVIO.
- Cession d'un ensemble de parcelles – Zone d'activités ARBORIA 2 à Pannes et Villemandeur pour permettre l'extension de ICT France.
- Avenant de transfert relatif à la convention pour le service de transport scolaire entre la Région Centre-Val de Loire et l'Agglomération Montargoise.

CONSEIL DU 23/11/2017

- Décisions modificatives – Budgets général 2017, annexes assainissement et eau potable.
- Fonds de concours à la commune de Montargis pour la rénovation de la culée du pont de la Chaussée.
- Prise de compétence de la fourrière animale.
- Reconnaissance d'intérêt communautaire du stand de tir à 10 mètres sur la commune d'Amilly.
- Demande de subvention de 96 000 € auprès du Conseil Départemental du Loiret pour la restauration des œuvres illustrant l'application numérique de visite du musée Girodet.
- Approbation du projet d'application numérique de visite du musée Girodet et de son plan de financement.
- Approbation du marché de restaurations et de stabilisation des peintures, cadres, arts graphiques et missions de restaurations des œuvres du musée Girodet touchées par l'inondation du 31 mai 2016.

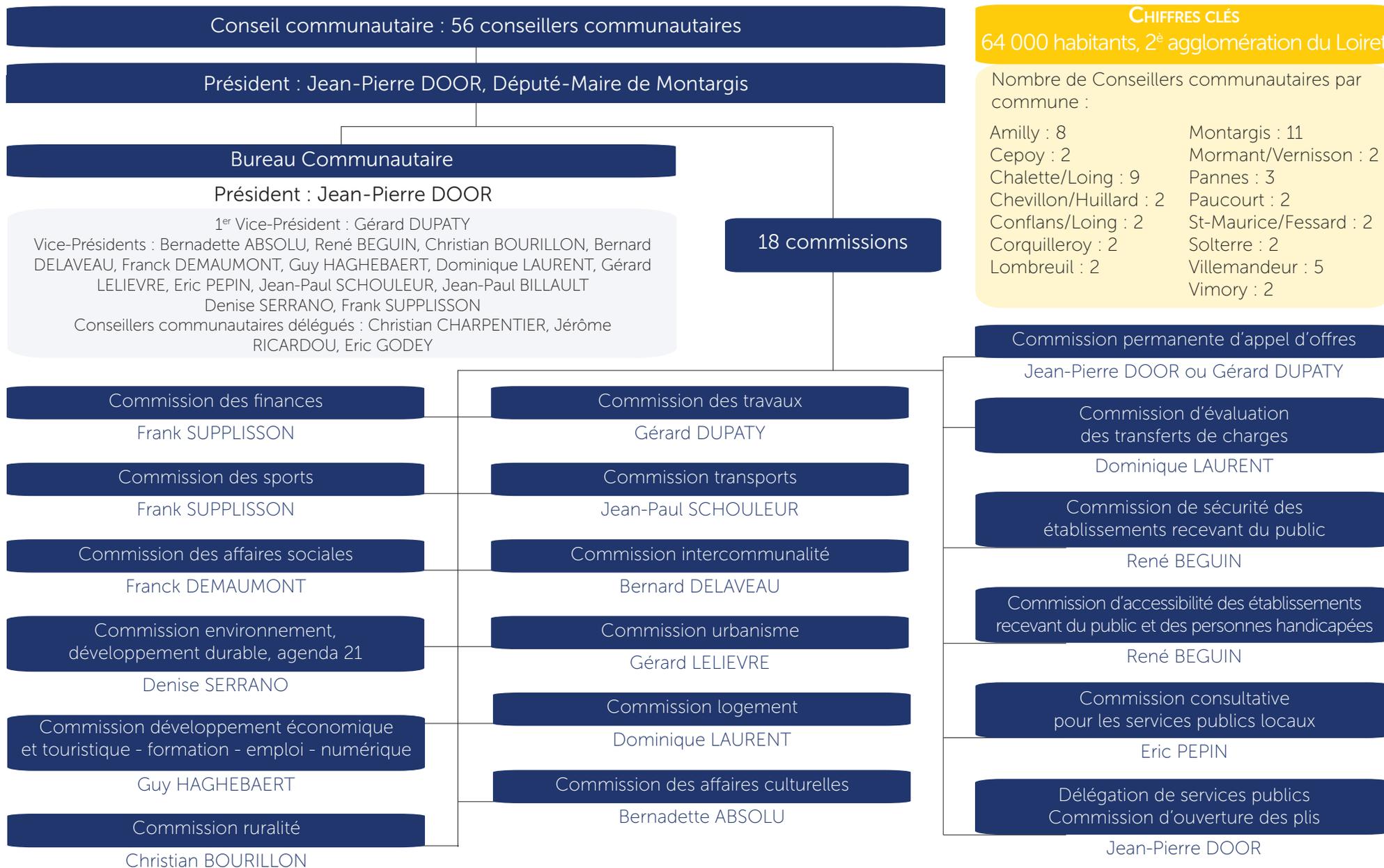
CONSEIL DU 21/12/2017

- Décisions modificatives – Budget général 2017.
- Modification du règlement portant sur le temps de travail par l'extension des horaires de la Médiathèque de l'Agglomération Montargoise.
- Prorogation du dispositif relatif à l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels.
- Convention tripartite entre le Conseil Départemental, la CC4V et l'Agglomération Montargoise pour la création et le fonctionnement du musée de site archéologique d'Aquae Segetae à Sceaux du Gâtinais.
- Contrat d'Objectif Territorial Energies Renouvelables thermiques Est Loiret.
- Subvention exceptionnelle à l'association Boutique de gestion (BGE) dans le cadre du dispositif Cités Lab'.
- Choix du mode de gestion et d'exploitation des campings de la Forêt et des Rives du Loing.
- Approbation du cadre d'intervention de l'Agglomération Montargoise en matière d'aides à l'immobilier d'entreprises sur son territoire.



L'ORGANISATION POLITIQUE

15 communes : Amilly, Cepoy, Chalette-sur-Loing, Chevillon-sur-Huillard, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Lombreuil, Montargis, Mormant-sur-Vernisson, Pannes, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre, Villemandeur, Vimory



LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

Les Commissions permanentes sont constituées de 19 membres. Chaque commune y est représentée. Les communes d'Amilly, Chalette-sur-Loing, Montargis et Villemandeur disposent chacune de 2 membres (cf. composition des Commissions en annexe). En vertu de l'article L5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers municipaux des communes membres peuvent aussi siéger au sein des commissions permanentes de l'Agglomération Montargoise.

Chaque Commission est supervisée par un Vice-Président. Il y a 16 Vice-présidents de Commissions désignés par le Conseil communautaire, la Commission permanente d'Appel d'Offres et la Commission de délégation de services publics étant présidées directement par le Président de la Communauté d'Agglomération ou son représentant.

La Commission locale d'évaluation des transferts de charges est une instance consultative qui a pour vocation de réaliser l'évaluation financière des transferts de compétences entre les Communes et la Communauté. Elle comporte au moins un membre de chaque commune.

Les décisions prises lors des Conseils communautaires sont préparées préalablement au sein des 18 Commissions spécialisées. Le travail des commissions a été encore très important en 2017 : (entre parenthèses le nombre de réunions tenues en 2017) :

- Développement économique et touristique (9),
- Ruralité (1),
- Finances (5),
- Intercommunalité (1),
- Travaux (7),
- Urbanisme (3),
- Logement (6),
- Transport (2),
- Affaires culturelles (6),
- Sports (5),
- Affaires sociales (1),
- Sécurité et accessibilité des établissements recevant du public (Sécurité : 73 visites et 30 études de dossier, Accessibilité : 8 visites et 90 études de dossier),
- Environnement, Développement durable et Agenda 21 (4),
- Services publics locaux (3),
- Accessibilité des personnes handicapées (1).



LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ

Conformément à la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

La communauté d'agglomération a adapté ses statuts et exerce de plein droit au lieu et place des communes membres les sept compétences suivantes :

- Développement économique.
- Aménagement de l'espace communautaire.
- Equilibre social de l'habitat.
- Politique de la ville.
- GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). L'AME a anticipé au 01/01/2017 cette compétence qui devait s'appliquer en janvier 2018.
- Accueil des gens du voyage.
- Collecte et traitement des déchets.

La Communauté d'agglomération exerce en outre au lieu et place des communes les compétences optionnelles suivantes :

- Voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire.
- Eau et Assainissement.
- Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

Elle exerce aussi les nombreuses compétences facultatives suivantes :

- Protection de l'environnement et développement durable d'intérêt communautaire.
- Rivières et canaux.
- Institut Médico-Educatif (IME), en matière d'investissement.
- Politique culturelle et sportive d'intérêt communautaire,
- Office des retraités et personnes âgées de l'agglomération montargoise (O.R.P.A.D.A.M.).
- Action en faveur de la lutte contre l'illettrisme.
- Comité des Œuvres sociales (COS).
- Exercice du droit de préemption urbain (DPU).
- Participation au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).
- Soutien aux actions de formation.
- Construction, aménagement et gestion de bâtiments pour l'accueil de services publics d'intérêt communautaire.
- Centre médico-scolaire et Centre médico-sportif.
- Gestion du cimetière, des columbaria et exploitation du crématorium, entretien de ce cimetière et du jardin du souvenir attenant, situés 400, rue de Pisseux à Amilly.
- Fourrière animale

L'Agglomération Montargoise gère également une police intercommunale sur dix communes (Cepoy, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Pannes, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre et Vimory).

L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE & LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Reconnaître l'intérêt communautaire revient à définir les politiques, les actions et les équipements qui par leur contenu, leur objet stratégique, leur dimension financière ou leur rayonnement sur le territoire intercommunal doivent être gérés par la communauté, et donc lui être transférés. Il se détermine à la majorité des deux tiers des membres du Conseil communautaire.

La Communauté d'agglomération est composée de 15 communes membres et de 56 élus communautaires. Le Bureau communautaire est composé du Président, du premier vice-président, de 14 vice-présidents et de 3 conseillers communautaires délégués. Chaque commune est représentée au Bureau.



Le Conseil de Développement, aux côtés des élus locaux, est un lieu privilégié de participation de la société civile à l'action publique de l'agglomération. Il est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs. Il est consulté sur l'élaboration du projet d'agglomération et sur toute autre question relative à l'agglomération, notamment sur son aménagement et son développement appréciés en terme de développement durable. Son Président est Frédéric BRACQUART.

Ce Conseil est composé de représentants de différents organismes, entreprises ou associations : Centre des Jeunes Dirigeants, Pôle Emploi, FAP, CCIL, Chambre des métiers et de l'Artisanat du Loiret, Suez Eau France, Keolis Montargis, ORPADAM-CLIC, APAGEH, LogemLoiret, VALLOGIS, Syndicat du pays Gâtinais, Syndicat du Pays Gâtinais, Union Commerciale de Montargis, ONF, UNPI, Hot'Club, Ordre des experts-comptables, association Montargeek, Conseils citoyens de Chalette-sur-Loing et de Montargis, Lions Club, personnes qualifiées.

Le Conseil de Développement a adopté son règlement intérieur en 2015 et a mis en place des commissions thématiques.

Il s'est réuni 4 fois en séance plénière en 2017. **L'ensemble des travaux du conseil de développement a été présenté au Bureau Communautaire de l'Agglomération Montargoise en octobre 2017 :**

- Tourisme et culture,
- Caserne Guin,
- Loi Notre (Nouvelle Organisation Territoriale de la République),
- Pôle multimodal de la gare de Montargis,
- Gestion des inondations,

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE, COMMUNICATION ET MANIFESTATIONS

LA COMMUNICATION

En 2017, l'Agglomération Montargoise a publié le rapport d'activités 2016, 3 numéros du Journal de l'Agglomération Montargoise.

L'Agglomération Montargoise communique également avec des insertions publicitaires (Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise, Clinique de Montargis) et avec son site internet www.agglo-montargoise.fr

Création de supports de communication : affiches, plaquettes, brochures, flyers...



LES PRINCIPALES MANIFESTATIONS

19 janvier 2017

Signature officielle du Contrat global Loing en Gâtinais, à Chalette-sur-Loing,

27 janvier 2017

Cérémonie des vœux au personnel de l'Agglomération Montargoise à l'Espace Jean Vilar, à Amilly,

6 mars 2017

Arrivée d'une étape de la course cycliste internationale « Paris-Nice », à Amilly,

6 avril 2017

Présentation à la presse du nouveau guide des 100 Plus Beaux Détours de France,

27 avril 2017

Présentation à la presse du projet de Pôle commercial du Chesnoy, à Amilly,

26 juin 2017

Inauguration du parcours ornithologique aux étangs de l'Agglomération Montargoise, à Cepoy,

6 juillet 2017

Cérémonie de départ en retraite de M. Didier LELEU, Directeur Général des Services de l'Agglomération Montargoise,

7 juillet 2017

Inauguration de l'opération « un été de proximité » au lac de Montargis,

13 juillet 2017

Signature officielle des contrats de délégation des services publics de l'eau

potable et de l'assainissement avec Suez Eau France,

28 août 2017

Présentation à la presse de la saison culturelle 2017-2018 de l'Agglomération Montargoise,

7 septembre 2017

Signature officielle de la convention de développement avec le Département du Loiret,

30 septembre 2017

Inauguration de la Fête d'un jour sur le quartier du Plateau dans le cadre de la rénovation urbaine,

17 octobre 2017

Forum de restitution du bilan à mi-parcours du Contrat local de santé, au Tivoli,

7 décembre 2017

Conférence débat Territoires & Co de l'Agglomération Montargoise : « L'entreprise de demain : s'adapter aux nouveaux défis », salle du Tivoli à Montargis,

11 décembre 2017

Remise officielle des dons des Amis du Musée Girodet pour la restauration des collections du Musée Girodet.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE



La Communauté exerce des missions essentielles d'aménagement, d'extension, de promotion et de commercialisation des zones d'activités industrielles, commerciales ou artisanales d'intérêt communautaire.

En 2017, les services de l'Agglomération Montargoise ont rencontré plus de 70 porteurs de projets, jeunes entrepreneurs, et commerçants souhaitant créer ou reprendre une activité commerciale.

La pépinière d'entreprises, située au parc d'activité de Chaumont, a ouvert en septembre 2008 et accueille des créateurs d'entreprises. Elle héberge aussi temporairement, des entreprises opérant des chantiers sur la Région ou des formations adaptées. En 2017, elle a accueilli 18 sociétés dans ses bureaux.

L'Agglomération Montargoise a poursuivi l'industrialisation des Zones d'activité économiques Arboria I et Arboria II.

L'Agglomération Montargoise a approuvé un cadre d'intervention en matière d'aide à l'immobilier d'entreprises sur son territoire.

L'Agglomération Montargoise développe des actions importantes en matière d'insertion et d'emploi avec notamment :

Le versement d'une subvention à la Mission Locale : 44 600€, La veille économique en collaboration avec la CCIL et Pôle Emploi ;

L'Agglomération Montargoise, par son soutien financier apporté au CFA de l'Est du Loiret reconnu d'intérêt communautaire, contribue à la pérennité de l'offre de formation proposé sur son territoire; au titre de l'année 2017, elle a versé une subvention de 127 306 €.

SUR LE PLAN TOURISTIQUE :

La participation financière de l'Agglomération Montargoise à l'office du tourisme d'agglomération s'est élevée à 135 000 € en 2017 à laquelle s'ajoute le produit de la taxe de séjour (45 000 €). Le nombre de nuitées est stable en comparaison à l'année passée avec 111 790 nuitées enregistrées en 2017 (111 2107 en 2016). L'Agglomération Montargoise gère également deux campings communautaires : le camping de la Forêt à Montargis (3 étoiles) dont l'activité a connu une saison en progression par rapport à 2016. Le chiffre d'affaires a augmenté de 16 %. S'agissant du camping des Rives du Loing de Cepoy (2 étoiles), il a connu en 2017 une saison plus favorable qu'en 2016 avec un chiffre d'affaires en forte hausse. Il est à noter que les équipements ont été totalement rénovés, et particulièrement appréciés par les touristes.

L'Agglomération Montargoise travaille aussi à la mise en attractivité de 2 grands équipements de loisirs :

- l'aérodrome de Vimory : subvention de 5000 € versée pour la rénovation de la toiture du club house,
- les plans d'eau de Cepoy : création d'un **parcours ornithologique** composé de 15 bornes sur l'étang de la Grosse Pierre (5512,50 €)



LA POLITIQUE DE LA VILLE, LES AFFAIRES SOCIALES ET LA SÉCURITÉ



LE CONTRAT DE VILLE

Est le cadre de mise en œuvre de projets de développement social et urbain en faveur des habitants de quartiers éligibles à la politique de la ville (QPV) : la Chaussée, le bourg-Chautemps, le Plateau (Kennedy), Vésines. Le contrat de ville qui a pris la suite du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), a été validé en septembre 2015. En 2017, ce dispositif a permis de financer 44 projets pour un montant d'opérations de 1 825 503 € au moyen d'une dotation allouée au contrat de Ville de 258 520 € et d'une subvention de l'Agglomération Montargoise de 110 186 €. De plus, l'Agglomération Montargoise a attribué des subventions à hauteur de 48 822 € à 5 associations au titre du droit commun.

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DU MONTARGOIS EN GATINAIS (CLS)

Signé en novembre 2015, poursuit son processus de développement. Par délibération en date du 29 juin 2017, l'Agglomération Montargoise a approuvé la charte « accessibilité et droits culturels ». Un forum Culture et Santé s'est déroulé le 17 octobre 2017 au cours duquel l'évaluation à mi-parcours de ce contrat a été présentée. Le forum Diabète et vie active s'est tenu le 30 novembre 2017.

En matière de sécurité et de prévention, la Communauté d'agglomération préside **le conseil intercommunal de sécurité et de prévention**

de la délinquance (CISPD). Cette instance de concertation mobilise les institutions publiques ou privées concernées par la lutte contre l'insécurité. A travers son Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité (COPS), l'Agglomération Montargoise organise sous la supervision du CISPD, des réunions de travail des groupes thématiques et territoriaux. En juin 2017 les groupes thématiques de l'Education, la Sécurité et la Prévention-Animation-Insertion se sont réunis.

LA POLICE INTERCOMMUNALE DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

Intervient, dans le cadre d'une mutualisation, sur 10 communes rurales (13 000 habitants) : Cepoy, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Pannes, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre et Vimory (160 km²). Elle est installée à Cepoy. Elle compte 6 agents. Une convention de coordination entre l'Agglomération Montargoise et l'Etat définit les missions de chacun. Elle recueille des mains courantes (807 en 2017 contre 990 en 2016). Elle assure les Opérations Tranquillité Vacances (OTV) représentant 467 demandes en 2017 contre 433 en 2016 ; le service a procédé à la verbalisation de 600 automobilistes contre 442 en 2016. Elle assure également la sécurisation de la sortie des écoles et dispose de la vidéoprotection sur son territoire.

LE SERVICE OPÉRATIONNEL DE PREVENTION ET DE CITOYENNETÉ

Développe une politique de prévention contre tous comportements dévians dans les quartiers de la politique de la ville (QPV). Le service travaille par le moyen d'un très fort partenariat et grâce à une formation renforcée (1155 h de formation). L'année 2017 a été marquée par :

- l'action des agents de tranquillité publique sur les QPV: ils sont ainsi intervenus dans 45 conflits de voisinage,
- la mise en œuvre de « mesures de responsabilisation » concernant 22 cas. En 2017 en lien avec la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) : 23 personnes pour 1509 H utilisées pour l'opération un Été de proximité,
- la poursuite des « ateliers d'Education et de Citoyenneté »
- l'organisation de l'opération « Un été de proximité » déclinant des animations durant tous les jours de l'été de 17 h à 22 h : 10 045 entrées en 2017 contre 12 369 en 2016,
- de nombreuses interventions sur des manifestations (Été de proximité, la fête des voisins, sur les routes de l'insertion...),
- la coordination et l'animation de 2 groupes des cellules de veille éducative qui se sont réunies chacune 3 fois en 2017.

Les aires d'accueil des gens du voyage de Villemandeur (2007) et d'Amilly (2008) comportent chacune 30 places de caravanes. La gestion de ces aires est déléguée à la société VAGO. L'Agglomération Montargoise y mène une activité de suivi notamment en matière de scolarisation des enfants. Par délibération en date du 28 septembre 2017, l'Agglomération Montargoise a approuvé le projet d'agrandissement des 2 aires d'accueil de 12 places caravanes par site.

En matière sociale, l'Agglomération Montargoise intervient en direction de divers publics notamment les personnes âgées par l'octroi d'une subvention de 45 000 € à l'Office des Retraités et des Personnes Agées de l'Agglomération Montargoise (ORPADAM-CLIC) et les amis des 4 saisons pour 29 000 €. L'Agglomération Montargoise participe au financement du groupe d'entraide mutuelle (GEM'BOUGE) à travers l'association Chrysalide, qui lutte contre l'isolement et l'exclusion sociale des personnes en souffrance psychique (11 000 € en 2017). L'Agglomération Montargoise poursuit son engagement auprès de l'association **Vaincre la Mucoviscidose** (subvention de 2 600 €) et subventionne l'Association Montargoise d'Animation (AMA) à hauteur de 41 700 €, les associations Château de sable (2 000 €), Mille Sourires (3 000 €), Artistes De Nos Vies (700 €), Banque Alimentaire du Loiret (2 000 €) et le Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) (35 000 €).



LE QUARTIER INTERCOMMUNAL DU PLATEAU KENNEDY

Le projet urbain de rénovation du Plateau-Kennedy rassemblant des financements à hauteur de 65,8 M € mené depuis plusieurs années étant achevé, la vie de quartier s'organise autour de l'Espace Multi-services de l'Agglomération Montargoise (EMA) qui s'ouvre sur la place Kennedy. La totalité des travaux de requalification et de création d'espaces publics et privés est achevée.

Une convention de Gestion Urbaine de Proximité (GUP) réunit les acteurs autour de préoccupations quotidiennes récurrentes.

Enfin, les études relatives à la création d'un pôle multimodal d'un équipement sportif sont toujours en cours et le plan de sauvegarde pour les trois copropriétés dégradées a été approuvé par le Préfet, l'Agglomération Montargoise, la Ville de Montargis, et le Conseil Départemental avec une mise en œuvre programmée en 2018 sur une durée de 5 ans. Ce plan prévoit notamment des travaux de conservation des immeubles.

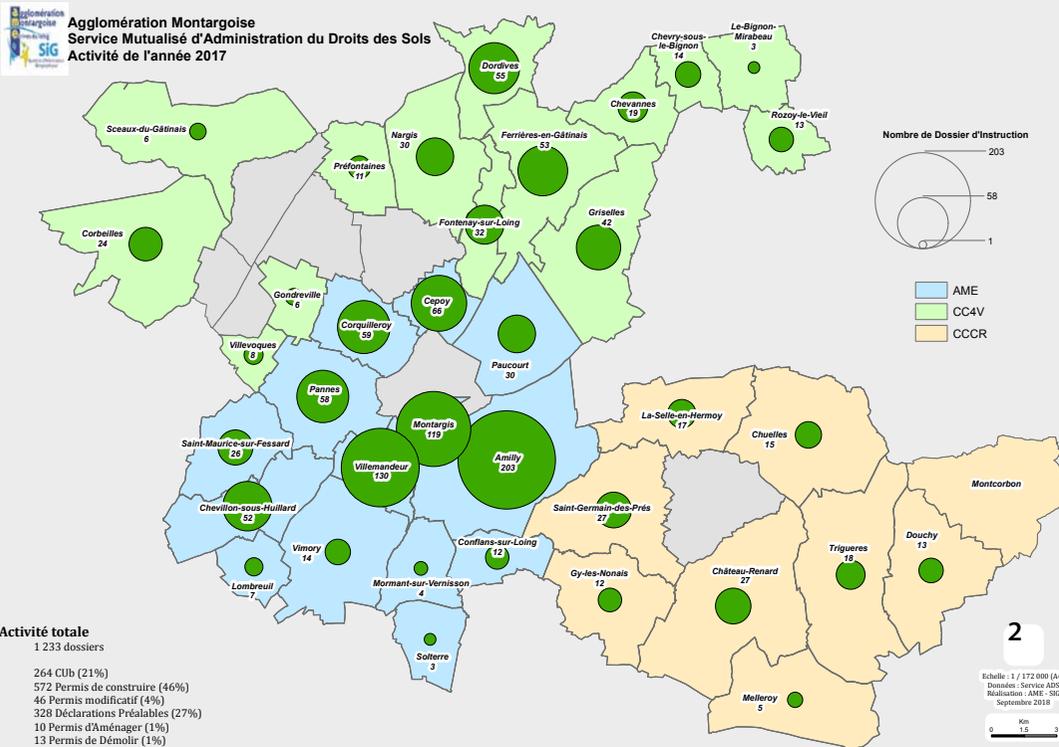
L'Espace Multiservices de l'Agglomération Montargoise (EMA) s'ouvre sur la place Kennedy et accueille du public depuis juillet 2014. En 2017, c'est plus d'une quarantaine d'associations, entreprises ou services publics qui sont intervenus dans cet espace. Cela représente 888 journées d'intervention. Cet espace a également accueilli de nouvelles associations arrivées sur le territoire afin de diversifier l'offre proposée comme AMARA, Association Lien Social, BGE, AVL.

L'Espace Multiservices de l'Agglomération Montargoise (EMA) est un lieu permettant le développement de projets et d'animations comme « la fête d'un jour » qui s'est tenue en 2017 et qui a connu un grand succès avec la présence d'une trentaine d'associations et un public en nombre. Cet événement très apprécié des habitants du quartier attire désormais un public beaucoup plus large. Une fresque « vivre ensemble » a également été réalisée par une centaine d'élèves des écoles du quartier très investis dans ce projet.

L'Agglomération Montargoise soutient l'accès aux services publics et aux droits sociaux. En 2017, en partenariat avec le Conseil Départemental, l'Agglomération Montargoise a confié au PIMMS, la gestion d'une borne Visio conférence permettant aux justiciables de s'entretenir en direct et à distance, sans avoir à se déplacer, avec le greffier et tous les intervenants de la Maison de Justice et du Droit d'Orléans. Ce Point d'Accès au Droit s'ajoute à l'offre existante.



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE - LOGEMENT



L'action de l'Agglomération en matière d'aménagement de l'espace s'est traduite principalement par les opérations suivantes :

- La prescription du PLU (Plan Local d'Urbanisme) intercommunal valant PLH (Programme Local de l'Habitat) et PDU (Plan de Déplacement Urbain), fixation des modalités de concertation, définition des objectifs et détermination des modalités de collaboration avec les communes membres. Son élaboration est en cours.
- Nombre de Commissions Urbanisme en 2017 : (6) réunions techniques et ateliers divers (14).

- L'Agglomération Montargoise a lancé une étude de diagnostic/faisabilité/programmation sur le site de l'ancienne caserne Gudin (5,6 ha). Cette étude démontre le potentiel du site pour devenir un pôle d'attractivité et de développement de l'Agglomération Montargoise et de l'Est du Département du Loiret, mais elle alerte également sur l'état très dégradé et dangereux des bâtiments ainsi que sur le coût très élevé de la seule préparation du terrain. Aussi, pour faire face à cet enjeu, l'Agglomération Montargoise a réitéré au Ministère de l'Intérieur sa demande visant à acquérir ce site.

Pour le logement, l'activité de l'Agglomération Montargoise se déploie en conformité avec le Programme Local de l'Habitat (PLH).

- Mise en œuvre de la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : l'Agglomération Montargoise a accordé en 2017 des aides à la rénovation de l'habitat privé pour un montant de 39 523 €. Cette opération a été prolongée d'un an.
- En 2017, approbation et signature de la convention du Plan de Sauvegarde sur les 3 copropriétés du Plateau
- Poursuite de la démarche de mise en place de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) et du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information du Demandeur.
- Prévention des expulsions : participation à la Commission de Coordination des Actions de Prévention (CCAPEX)
- Des garanties d'emprunt (à 50 %) ont été accordées à hauteur de 2 956 255 € en 2017 pour la construction et la réhabilitation de 86 logements sociaux.
- L'Agglomération Montargoise a accordé en 2017 des aides forfaitaires aux bailleurs sociaux d'un montant de 89 000 € pour la réalisation de 106 Logements PLUS et 14 PLAI.
- L'Agglomération Montargoise verse des participations de 48 283 € pour le dispositif Fonds Unifié du Logement et de 6 897 € pour l'ADIL du Loiret.

SERVICE MUTUALISÉ D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME (ADS)

Le service a été créé le 1er juillet 2015 et est installé dans l'annexe de la Chaussée. Il comporte 6 agents.

Son domaine d'activité concerne l'instruction des autorisations d'urbanisme pour toutes les communes de l'Agglomération Montargoise sauf Chalette-sur-Loing, pour 14 communes de la communauté de communes des 4 vallées (CC4V) et 8 communes de la communauté de Communes de Château Renard (CCCR), soit au total 36 communes.

Au 31/12/2017, le service ADS avait instruit 1 315 dossiers (1 107 en 2016) dont pour l'Agglomération Montargoise 865 (786 en 2016), pour la CC4V 316 (200 en 2016) et pour la CCCR 134 (121 en 2016). Cette activité a généré une recette de 104 720 € contre 87 150 € en 2016.



L'Agglomération Montargoise a adopté en 2013, à l'unanimité, son Agenda 21 et en collaboration avec le Pays Gâtinais, son Plan Climat Energie Territorial (PCET), documents qui constituent la base de sa politique de développement durable.

En 2017, les déclinaisons suivantes de ces plans se sont mises en place :

- Ecoquartier des Rives du Solin à Chalette-sur-Loing: Présentation de l'opération à des classes du Lycée en Forêt/visite ouverte au public dans le cadre des Journées du Développement Durable organisées par la Ville de Montargis en avril/Commercialisation des lots en accession de la 1ère tranche.
- Agenda 21 : 41 actions réalisées et 22 engagées en 2017.
- Plan Climat Energie Territorial : Création d'une Plateforme Territoriale de Mobilité / Signature avec l'ADEME d'un Contrat d'Objectif Territorial Energie – Climat 2017-2019 et d'un nouveau Contrat d'Objectif Territorial Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique 2017-2020
- Définition d'un projet de Contrat d'Objectif Territorial énergies renouvelables thermiques à l'échelle de l'est du Loiret.
- Mise en œuvre de l'opération Eco-défis des artisans et des commerçants: labellisation de 31 entreprises en 2017 (81 depuis 2014)

LA CULTURE : MUSEE GIRODET, MAISON DE LA FORÊT

MAISON DE LA FORÊT

MUSÉE GIRODET

Après une année 2016 marquée par les inondations, le bâtiment a pu être réceptionné en 2017.

En termes d'activités :

- Lancement d'un marché de restauration et de stabilisation des collections de peintures, cadres et arts graphiques
- Lancement de l'acquisition de « la tête de Mardochée » d'Anne-Louis Girodet
- Création et exploitation de « musée nomade » (dispositif itinérant d'exposition-médiation) dont 880 personnes ont pu bénéficier
- Le P'tit musée Girodet a accueilli près de 1250 visiteurs en 2017.
- Organisation, à l'occasion de la Nuit Européenne des musées, d'une manifestation « Métamorphoses » qui a attiré plus de 1000 personnes
- Second volet de l'activité du musée hors les murs, la présence originale et continue du musée s'est déclinée par des participations à diverses manifestations : retours d'expérience sur l'immersion des collections et projet de réhabilitation du musée, participation à des colloques, organisation d'une première rencontre en histoire de l'art autour du XIX siècle.

Exposition au salon du dessin à Paris « scène de déluge chez Girodet » couplée à une opération de mécénat (6500 visiteurs au salon)



La Maison de la Forêt sise à Paucourt, au cœur de la forêt domaniale de Montargis, constitue à la fois un espace d'exposition, de médiation et un laboratoire vivant et dynamique, orienté sur la faune et la flore de la forêt. Cet espace a accueilli en 2017 6 750 visiteurs, dont 2 550 en individuels et 4 200 en groupes.

En 2017, plus de 400 personnes ont suivi un sentier en forêt ; 102 animations grand public et 150 animations à destination de groupes ont été organisées.

La Maison de la Forêt participe à de nombreuses manifestations extérieures : journées du Développement Durable à Montargis, journées du patrimoine, fête de la science, les olympiades des sciences,...

Elle développe un partenariat croissant avec les professionnels de la forêt, l'arboretum des Barres, le musée de l'apiculture de Château-Renard et la maison de la nature et de l'eau de Chalette-sur-Loing. La Maison de la Forêt est labellisée par le ministère de l'Ecologie au titre de ses actions « biodiversité ». www.agglo-montargoise.fr/maisondelaforet. Elle propose également tout au long de l'année des actions de sensibilisation au milieu forestier à destination des scolaires.

La brigade verte poursuit son activité de sensibilisation et d'information des promeneurs de la forêt de Montargis sur le respect de l'environnement et sur les gestes éco-citoyens.



LA CULTURE : MÉDIATHÈQUE, AGORAME ET ÉVÉNEMENTS CULTURELS

La direction des affaires culturelles de l'Agglomération Montargoise a pour objectif de renforcer la cohésion, la cohérence d'action, la mutualisation et la transversalité entre les services musée, maison de la forêt, programmation, régie et médiathèque. Cette nouvelle direction a rédigé le projet culturel de l'Agglomération Montargoise à partir d'orientations stratégiques qui ont pu être déclinées en 2017. Elle a également participé aux réflexions et à la construction du Schéma Départemental de Lecture Publique.

MÉDIATHÈQUE D'AGGLOMÉRATION

La médiathèque d'agglomération développe des espaces importants (4 000 m²) dédiés à l'accueil du public, à la consultation des ouvrages, à la conservation des fonds. Depuis 2013, la médiathèque de l'Agglomération Montargoise accueille dans ses locaux le service des archives municipales de la ville de Montargis.

En 2017, la médiathèque a permis sur 245 jours d'ouverture de mettre à disposition du public (4 458 inscrits) des ouvrages et documents papiers et les moyens audiovisuels utilisés aujourd'hui soit 215 000 documents prêtés ; 175 abonnements à des périodiques ; 101 000 documents empruntables ; 428 animations ; 9676 participants. Un accompagnement des professionnels et des publics à l'usage des ressources numériques a été proposé, le portail numérique étant en plein essor.

L'année 2017 a été mise à profit pour travailler sur un projet d'élargissement des horaires d'ouverture, voté en décembre 2017 par l'assemblée délibérante pour une application dès janvier 2018. Ce projet s'inscrit dans une volonté d'ouvrir plus largement l'accès à la médiathèque, dans le prolongement de l'offre numérique dont les ressources sont disponibles 24H/24, 7 jours/7.

Cette politique de lecture publique menée par l'Agglomération Montargoise se développe également au sein du réseau des médiathèques appelé AGORAME (www.agorame.fr). Ce réseau permet de structurer pour toutes les communes de l'agglomération l'activité en termes de formation, maintenance, acquisitions, catalogage, et animations. Il permet d'emprunter des livres, des disques et des DVD avec une seule carte dans tous les sites.

Des animations visant à valoriser le territoire et son patrimoine et à diversifier l'offre proposée au public ont été mises en œuvre comme l'événement en novembre 2017 réunissant à la médiathèque 6 auteurs de bandes dessinées.

SAMEDI 18 NOVEMBRE 2017

10h atelier BD

14h ateliers

17 heures table ronde!

L'AUTRE BANDE-DRESSINÉE
6 FEMMES AUTEURES

Tél : 02 38 98 44 70
mediatheque.agorame@agorame.fr
2, rue Franklin Roosevelt - 45200 MONTARGIS



ÉVÉNEMENTS CULTURELS, RÉGIE DES SPECTACLES ET PROGRAMMATION

17 SORTIR 18

Une saison de spectacles

Agglomération Montargoise

BILLETTERIE EN LIGNE
www.agglo-montargoise.fr/spectacles
02 38 95 02 15

- Le festival « Plein les Mirettes » (ex « Jeune et Public ») a proposé une offre de 9 spectacles tous publics sur 35 représentations.
- La saison culturelle s'est traduite par 31 spectacles en 85 représentations, 15 356 spectateurs dont 5 299 en journée, 133 000 € HT de recettes de billetterie, 75 jours d'occupation des locaux par des associations locales.
- Le service poursuit ses partenariats pour soutenir les initiatives et opérateurs locaux.

L'Agglomération Montargoise continue de soutenir financièrement les actions menées par différentes associations partenaires à vocation culturelle avec lesquelles elle a signé une convention d'objectifs. Il s'agit principalement pour le théâtre le Masque d'or (16 000 €), pour des activités d'animation, du Centre Henri Rouard (15 000 €), de l'APSAM pour l'orchestre à l'école (10 000 €). Au total, l'Agglomération Montargoise a alloué une somme de 64 230 € pour les associations à vocation culturelle.

LE SPORT

La politique sportive de l'Agglomération Montargoise se développe principalement autour de trois équipements importants :

- **Le complexe sportif du Château Blanc** voué à la pratique des activités sportives des établissements d'enseignement notamment les lycées Durzy et Château Blanc et des associations (entraînements, compétitions) et aussi à l'accueil de nombreuses animations sportives et culturelles : concerts, galas, forums, expositions, tournois.
- **Le vélodrome de la Forêt** au sein duquel diverses manifestations cyclistes ont été organisées notamment des nocturnes sur piste.
- **Le plan d'eau de Cepoy** qui compte 80 ha d'étangs, de cheminements et d'espaces de loisirs.
- **L'Aérodrome de Vimory.**

Les activités sportives reconnues d'intérêt communautaire ont bénéficié des subventions de fonctionnement, à savoir en 2017: AME Basket 15 000 €, AMHANDA éducation 17 000 €, ACCLAME 4 750 € (cyclisme). L'association CESAME (escrime) a été subventionnée à hauteur de 10 500 €. S'y ajoutent 4 750 € pour les échecs dans l'Agglomération Montargoise et 6 000 € pour DREAM (rugby).

Au titre de l'année 2017, l'Agglomération Montargoise a ainsi apporté une aide financière de 58 000 € aux associations sportives d'impact communautaire répondant à une convention d'objectifs sportifs, éducatifs et/ou sociaux.

La politique sportive communautaire est dotée d'un volet supplémentaire d'aide à la performance : 7 600 € pour le Guidon Châlettois pour son équipe évoluant en Division Nationale, 7 600 € à la section gymnastique du Cercle Pasteur pour son équipe sénior masculine évoluant au niveau National et 1 500 € accordés aux groupes KATA-JUJITSU évoluant à l'échelle nationale et internationale.

En 2017, l'Agglomération Montargoise a notamment apporté un soutien financier de 30 000 € pour la patinoire hivernale de Montargis, s'y ajoutent les subventions pour les associations scolaires des lycées et collèges pour 5 000 €.

Elle a également soutenu financièrement des projets structurants : Stand de Tir de Montargis (54 540 €); Piscine de Chalette (1 200 000 €).

L'Agglomération Montargoise participe à de nombreuses manifestations sportives sur ses équipements et notamment :

- des manifestations sur le plan d'eau de Cepoy : triathlon de Cepoy (avril 2017).
- de très nombreuses manifestations sportives, culturelles ou associatives au complexe sportif de Château blanc comme le forum de l'emploi, le repas des personnes âgées de Chalette-sur-Loing,...
- au vélodrome de la Forêt : Critérium « élite » et Trophée des Champions (août 2017).



L'Agglomération Montargoise développe au sein de la direction des Infrastructures, une importante activité d'entretien et de créations d'infrastructures et d'équipements communautaires et de gestion de l'eau et de l'assainissement.

Les principales réalisations de l'année 2017 en matière de voirie et d'espaces publics sont les suivantes :

- En matière de voirie d'intérêt communautaire, l'Agglomération Montargoise compte 61,5 kms de voies communautaires, 53 kms d'accotements communautaires et un parking communautaire à la gare SNCF.
- En matière de travaux de voiries : Véloroute le long des canaux du Loing et de Briare, 2ème tranche entre Bûges et la rue Mandela à Chalette-sur-Loing.
- Entrée Nord de l'Agglomération Montargoise : Libération des emprises pour la construction d'un restaurant Mc Donald ; aménagement de passages piétons sécurisés, route de Saint-Firmin (Amilly) ; aménagement de la rue Gustave Nourry (Chalette-sur-Loing) ; aménagement du carrefour des Bénédictines et de la rue Emile Decourt en lien avec la Ville de Montargis, mise en accessibilité de 4 arrêts de bus à Villemandeur, mise en accessibilité des arrêts de bus dans le cadre du SDA-Ad'AP 2016 (schéma directeur d'accessibilité des transports urbains).
- Etude pour la reprise du jalonnement directionnel de l'Agglomération Montargoise.
- Sur les ouvrages d'art : travaux de reprise sous face tablier du pont sur le canal à Amilly et réalisation d'un diagnostic des ouvrages d'art de l'Agglomération (35 ouvrages d'arts ont été contrôlés).

En matière de bâtiments, les actions menées en 2017 ont été les suivantes :

- Pour la réhabilitation et l'extension du musée Girodet : prolongation des travaux suite aux inondations de mai 2016.
- Dans le centre commercial de la Chaussée : aménagement du local du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et du centre communal d'action sociale (CCAS).
- Participation aux commissions de sécurité : 73 visites et études de 30 dossiers.
- Dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), des travaux ont été réalisés à la maison de la Forêt et à l'Espace Multi-services de l'Agglomération Montargoise.
- Etude pour la rénovation des vannages de l'usine de Bûges et pour la déconstruction de 8 hangars au parc de Chaumont à Corquilleroy.



LES SYSTÈMES D'INFORMATIONS

Le service des Systèmes d'Informations de l'Agglomération Montargoise gère un parc réparti sur 24 sites distants composés principalement de 297 postes de travail/ 16 serveurs physiques/20 serveurs virtuels/11 applications métiers/14 applications standards ou techniques.

En 2017, installation réseau, informatique et téléphonie au Musée Girodet, mise en service des équipements de visio-conférence, changement de l'équipement informatique de l'Espace Public Numérique à la médiathèque d'Amilly.

MARCHÉS PUBLICS

Le service Marchés et Achats publics a pour rôle d'instruire les procédures achats de l'agglomération montargoise, depuis le recensement des besoins jusqu'au suivi administratif et financier des achats réalisés. Le service est également en charge des contrats de délégation de services publics (DSP).

En 2017, l'Agglomération Montargoise a attribué 68 marchés contre 61 en 2016, dont les marchés relatifs à la restauration et stabilisation des œuvres du musée Girodet, aux contrats de concession de l'eau potable et l'assainissement.

LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Le Système d'Information Géographique (SIG) communautaire a pour mission de développer, enrichir et mettre à jour des référentiels communautaires pour les 15 communes de l'agglomération.

Ces données sont les bases de l'information géographique de l'Agglomération Montargoise (cadastre, photos aériennes, réseaux divers, document d'urbanisme...)

Se rajoutent à ces référentiels des données dites « métiers » qui viennent enrichir également ce système d'information (zones d'activités, informations statistiques, données environnementales...)

Il est un outil d'aide à la décision, dans la constitution des dossiers techniques en matière de cartographie, de mise à disposition de données. Le SIG constitue un très bon

exemple de mutualisation de services au profit des communes membres car l'Agglomération Montargoise a mis à disposition des communes intéressées des développements adaptés.

L'année 2017 a été consacrée :

- au PLUIHD.
- au lancement de l'outil de gestion des métadonnées « Isogéo ».
- au lancement de la migration du WebSIG Agglomération Montargoise vers l'outil ArcOpole PRO, en partenariat avec l'Agence Loiret Numérique.
- à la participation à la réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement.



LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Pour l'exercice de cette compétence, la Communauté est membre du SMIRTOM (Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères). Ce service est financé notamment par une contribution du budget communautaire de l'Agglomération Montargoise qui s'est élevée en 2017 à 879 600 € .

Il existe deux types de collecte : la collecte traditionnelle effectuée en porte à porte ou par l'intermédiaire de points de regroupement (bacs) en zone rurale et dont la destination est l'incinération dans le four d'Amilly et la collecte dite sélective pour valorisation des matières effectuée par le biais de points d'apport volontaire (colonnes), en porte à porte ou encore par apport volontaire dans l'une des 3 déchetteries dont le centre de recyclage de Corquilleroy. Le service de la collecte est assuré par 98 agents dont 15 en contrats aidés (97 en 2016).

En 2017, la collecte tous déchets confondus s'est établie à 54 942 tonnes contre 55 006 tonnes en 2016, ce qui représente 715 kg par habitant, en légère baisse de 0,12%.

La collecte des déchets ménagers collectés s'est élevée à 19 455 tonnes contre 19 613 tonnes en 2016 et les déchets verts voient encore leur tonnage progresser à 12 181 tonnes contre 11 318 tonnes en 2016.

Le SMIRTOM compte deux déchetteries (AMILLY et DORDIVES) et un centre de recyclage à CORQUILLEROY. Celui-ci est le plus important et comprend une plateforme de compostage des déchets verts, des hangars de stockage, un quai de transfert des emballages (12 029 tonnes). Le tonnage total accueilli sur les trois déchetteries est de 16 984 tonnes (17 618 tonnes en 2016, 15 684 tonnes en 2015). En 2017, le site de Dordives a fermé en août pour la réalisation de travaux d'agrandissement votés par les élus.

Le coût budgétaire en 2017 est de 204,50 €/t (202,17 €/t en 2016) soit un coût fiscal net par habitant de 102,84 €/h en 2017 (103,51 €/h en 2016).

Le SMIRTOM lève et perçoit la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).



- 0,12% pour la collecte tous déchets confondus

Contribution de l'Agglo : **879 600 €**

Tonnage total des trois déchetteries : **16 984 tonnes**

102,84 €/h : coût net fiscal par habitant

L'EAU POTABLE

La Communauté d'agglomération est compétente en matière de production, traitement, transport, stockage et distribution de l'eau potable sur l'ensemble de son périmètre. L'exercice de cette compétence se traduit sous plusieurs formes :

- Par délégation de service public pour les communes d'Amilly, Chalette-sur-Loing, Montargis, Pannes et Villemandeur. 2017 fut une année charnière entre la fin d'un contrat historique de 30 ans et le démarrage d'un nouveau contrat d'une durée de 10 ans et 5 mois. SUEZ Eau France, déjà présent, a été reconduit dans le cadre de ce nouveau contrat.
- Par substitution représentation au sein de 5 syndicats intercommunaux d'eau potable pour les 10 autres communes. 3 syndicats assurent le service de l'eau potable en régie, un syndicat confie la production de l'eau potable à VEOLIA par le biais d'une prestation de service et un syndicat est en délégation de service public avec SAUR.

Pour financer l'exploitation du service, SUEZ et SAUR perçoivent de l'usager une redevance. La Communauté et le SMAEP (Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable) de Chateaurenard gardant à leur charge le financement des investissements, elles perçoivent une surtaxe. Pour les quatre autres syndicats, où le service est assuré en régie ou par prestation de service les usagers paient une redevance unique. La Communauté d'agglomération et les 5 SMAEP disposent chacun d'un budget spécifique à l'eau potable alimenté par les redevances perçues auprès des usagers. Dans le cas de la communauté d'agglomération, il s'agit d'un budget annexe.

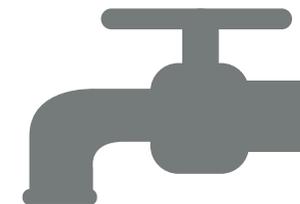
En 2017, la Communauté d'agglomération dispose d'un patrimoine réseau représentant près de 750 kms et de 14 réservoirs d'une capacité de stockage de 11 370 m³. L'eau distribuée sur le territoire est d'origine souterraine et provient des 10 forages répartis sur l'ensemble du territoire. A noter que les forages alimentant les communes de Conflans-sur-Loing, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson et Solterre sont situés en dehors du périmètre de l'Agglomération Montargoise,

En 2017, le service eau potable compte 34 948 abonnés se composant de particuliers, d'industriels et d'administrations. Le volume total facturé en 2017 représente 3 100 000 m³.

En 2017 le linéaire de réseau renouvelé représente 5,2 km de canalisation d'eau potable soit 0,69 % du linéaire total.

192 branchements plomb ont été réhabilités au cours de l'année 2017.

Les principaux travaux réalisés en matière d'eau potable porte sur le renouvellement de réseau et la réhabilitation d'ouvrage de stockage (Château d'eau de Montargis).



750 kms
de réseau

14
réservoirs avec
capacité de
stockage de
11 370 m³

192
branchements
plomb
supprimés

PRIX DE L'EAU EN 2017 POUR 120 M³ CONSOMMÉS (EN EUROS TTC AU 1^{ER} JANVIER)

	DSP SUEZ	SMAEP Puy la LAude	SMAEP Montcresson	SMAEP Chevillon-sur-Huillard	SMAEP de Chateaurenard	SMAEP Oussoy en Gâtinais
Montant de la facture 120 m ³	300,78 €	236,15 €	316,40 €	195,22 €	269,56 €	204,90 €
Prix du m ³	2,51 €	1,97 €	2,64 €	1,63 €	2,24 €	1,708 €

La Communauté d'agglomération est compétente en matière d'assainissement collectif et non collectif, sur l'ensemble de son périmètre. L'exercice de cette compétence est assuré par délégation de service public. 2017 fut une année charnière entre la fin d'un contrat de 10 ans et le démarrage d'un nouveau contrat d'une durée de 10 ans et 5 mois. SUEZ Eau France, déjà présent, a été reconduit dans le cadre de ce nouveau contrat.

Pour financer l'exploitation du service, le délégataire perçoit de l'usager la redevance d'assainissement collectif. La Communauté gardant à sa charge le financement des investissements, elle perçoit une surtaxe. Ce contrat concerne 15 communes de l'Agglomération. Pour exercer sa compétence « eau usée », l'Agglomération Montargoise dispose d'un budget annexe financé par les redevances perçues auprès des usagers.

En 2017, la Communauté d'agglomération dispose ainsi d'un réseau de 387,6 kms, de 11 869 regards de visite, de 147 postes de relevage et de 8 stations d'épuration dont les 3 principales sont situées à Chalette-sur-Loing, à Amilly et à Vimory.

Le volume traité dans ces stations d'épuration en 2017 s'élève à 3 099 187 m³ contre 3 878 792 m³ en 2016 (volume en partie lié aux inondations). Dans le cadre du service, 2 610 272 m³ ont été facturés contre 2 866 626 m³ facturés en 2016. Le nombre d'usagers s'élève à 22 943 en 2017 contre 23 637 usagers en 2016 ;

Les tarifs pratiqués en 2017 par SUEZ Eau France et la Communauté d'agglomération et auxquels vient également s'ajouter une TVA au taux de 10 %, donnent un prix de 233,08 € TTC pour 120 m³

d'eau consommés soit 1,94 € TTC/m³ (tarif au 1er janvier 2017).

S'agissant de l'assainissement non collectif : en 2017 le nombre d'installations recensées dans le cadre du SPANC (service public d'assainissement non collectif) est de 1 797. L'Agglomération Montargoise a assuré l'organisation de 6 campagnes de vidange représentant un total de 72 installations vidangées.

Par ailleurs, l'Agglomération Montargoise assure la compétence « eau pluviale » pour les 15 communes, notamment par le biais de travaux réalisés au moyen de groupement de commandes dans le cadre de programmes de travaux organisés par les communes.

Les principaux travaux réalisés en matière d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales :

- Réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur les communes d'Amilly (rue Saint Jacques et avenue d'Antibes), Chalette-sur-Loing (rue Guichard et rue des Vignes), Montargis (Boulevard Kennedy), Pannes (rue Paul Chesnel) et Paucourt (route de Montargis).
- Réhabilitation de postes de relevage sur les communes de Corquilleroy (PR Robert Pichon) et de Pannes (PR de Montraversier et des Billards).
- Extension du réseau d'assainissement sur la commune d'Amilly (rue de la gare, rue de Brosseronde, rue des Bruyères et impasse des Chardonnereaux), de Cepoy (rue des Etangs et quai de vaussel), de Corquilleroy (rue des Bleuets), de Pannes (rue du Clos de la Ronce) et de Villemandeur (Aisance de beau Moine).
- Réhabilitation du génie civil de la station d'épuration d'Amilly.



Bertrand CAMUS - Directeur Général Suez Eau France

LES TRANSPORTS URBAINS

La Communauté d'agglomération compétente en matière de transport urbains a confié par convention de délégation de service public à la société Keolis, la gestion du service public de transports en commun urbains sur un périmètre comprenant les 15 communes de l'Agglomération Montargoise moyennant le versement d'une contribution forfaitaire indexée. L'Agglomération Montargoise conserve à sa charge la réalisation des investissements (achats ou rénovations de bus, locaux, mobilier urbain...). Cette convention de délégation a une durée de 6 ans à compter du 1er janvier 2013. La Communauté d'agglomération met à disposition du délégataire un parc de 33 bus, stable par rapport à 2016. L'âge moyen du parc au 31/12/2017 est de 11,16 ans.

Ces bus sont affectés à des lignes régulières urbaines, des lignes régulières scolaires (ouvertes à toute la clientèle), le service de transports à la demande (TAD), le service de transports pour personnes à mobilité réduite « Moov'Amelys » créé en décembre 2009 et la navette de centralité Coralys créée en décembre 2010.

Le service est assuré, fin 2017, par un effectif de 54 ETP (équivalent temps plein) ce qui représente un coût de 2 153 156 € (2 347 455 € en 2016).

Le réseau AMELYS sur l'agglomération comprend 504 points d'arrêt.

Les usagers ont effectué 2 411 782 voyages soit +9,3% (2 205 605 en 2016).

Les charges d'exploitation sont strictement stables : 4 092 215 € contre 4 092 286 € en 2016. Une très légère augmentation des produits d'exploitation peut être observée. Ces produits atteignent 4 284 973 €

contre 4 275 833 € en 2016, soit +0,2 %. Les recettes commerciales sont en augmentation, et s'établissent à 1 016 012 € contre 928 301 € en 2016. Le niveau de recettes commerciales liées aux titres de transport s'établit à 836 270 €, contre 798 342 € en 2016, soit une hausse de 4,7%.

Le service est financé en partie par le biais des tarifs payés par les voyageurs ainsi que principalement par une contribution du budget communautaire qui, en 2017 s'est élevée à 3 268 960 €, contre 3 347 532 € en 2016, soit une baisse de 2,3%.

Les lignes de transport n° 1, 2 et 3 couvrent la majeure partie du trafic.

Le service **Moov'Amelys** (transport à la demande dédié aux personnes à mobilité réduite) fonctionne dorénavant du lundi au samedi (5h50 à 19h30). Il compte 65 abonnés, dont 25 utilisateurs réguliers.

La mise en accessibilité des points d'arrêts se poursuit avec l'approbation par le Conseil communautaire en septembre 2015 d'un nouveau schéma directeur. Sur 302 points d'arrêts situés sur les lignes régulières (hors lignes scolaires), 141 sont accessibles.

2 411 782 voyages en 2017

1 016 012 € de recettes commerciales

3 268 960 €
contribution du budget communautaire



L'ACCESSIBILITÉ

La Commission Accessibilité des Personnes Handicapées de l'Agglomération Montargoise a été créée le 29 octobre 2007, en application de la loi handicap n° 2005-102 du 11 février 2005. Elle réunit les acteurs du réseau de transport urbain, du logement, les commerçants, les représentants des personnes handicapées ou à mobilité réduite, les institutions concernées. Elle a pour mission d'encadrer la mise en œuvre des obligations réglementaires dans les matières suivantes :

VOIRIE

En 2017, les travaux de voirie réalisés par l'Agglomération Montargoise ont été : Rue Fbg de la Chaussée/bd Durzy à Montargis : Abaissement trottoir, réaménagement de trottoirs et mise en accessibilité passage piéton Rue Marcel Paul à Chalette-sur-Loing, reprise de trottoirs et mise en accessibilité passage piéton Route de Viroy à Amilly, aménagement de trottoirs Grande Rue à Chevillon-sur-Huillard, aménagement de la rue des Alouettes à Cepoy trottoirs et chaussée dernière tranche, aménagement carrefour des Bénédictines à Montargis trottoirs et chaussée.

ACCESSIBILITÉ DES ERP (ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC) DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

Le Conseil communautaire de l'Agglomération Montargoise du 17/09/2015 a approuvé son Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) des ERP de l'Agglomération Montargoise. Il s'agit de l'outil de stratégie patrimoniale de mise en accessibilité adossée à une programmation budgétaire des travaux à réaliser sur 2 périodes de 3 ans à compter de la validation de l'Ad'AP pour un montant total de 317 580 € TTC. L'Ad'AP a été validé par le Préfet du Loiret en janvier 2016 et doit faire l'objet d'un suivi de mise en œuvre. En 2017, la programmation prévoyait des travaux d'accessibilité au sein du camping des Rives du Loing, de la pépinière d'entreprises, de l'Office de tourisme, du Centre médico-scolaire, du local d'accueil des voyageurs et du camping de la forêt. Les travaux préconisés dans ce diagnostic accessibilité ont été réalisés.

SUIVI DE LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

Conformément à l'ordonnance du 26/09/2014, le Conseil communautaire de l'Agglomération Montargoise du 17/09/2015 a approuvé son nouveau schéma d'accessibilité des transports urbains. Ce schéma organise la programmation des dépenses sur trois exercices pour achever la mise en accessibilité des transports urbains de l'Agglomération Montargoise. Il préconise la mise en accessibilité de 28 arrêts prioritaires selon les critères réglementaires sur les 4

communes desservies par les lignes régulières. Il propose également la mise en accessibilité d'un point d'arrêt minimum par commune pour les communes non desservies par les lignes régulières, soit 11 points d'arrêt supplémentaires. 39 points d'arrêt prioritaires seront donc à aménager sur 3 ans pour un investissement de 156 000 € TTC par an.

100 % du parc de bus standards affectés à l'exploitation du réseau régulier est accessible aux personnes à mobilité réduite (33 véhicules + 5 autocars mis à disposition par les transports Darbier).

SERVICE MOOV'AMELYS

25 personnes utilisent régulièrement le service de transport spécifique réservé aux personnes à mobilité réduite.

LABELLISATION HANDEO

Le réseau de transports urbains de l'Agglomération Montargoise dénommé Amelys est labellisé Transport & handicap. Cette labellisation est délivrée par l'organisme Handeo. Dans ce cadre, des fiches réflexes ont été créées pour mieux accueillir les personnes en situation de handicap à bord des bus et faciliter l'accès de tous au réseau Amelys.

SYSTÈME SAEIV

Un système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageur (SAEIV) a été mis en place à bord des bus (informations sonores et visuelles). Le réseau Amelys est actuellement équipé de 12 bornes d'information voyageurs en temps réel. L'information sonore et visuelle est embarquée à bord des bus pour indiquer le prochain arrêt desservi, l'heure de desserte, la destination de la ligne et les éventuelles perturbations.

CULTURE ET HANDICAP

La médiathèque de l'Agglomération Montargoise travaille à l'obtention du label Culture et Handicap qui nécessite l'obligation de rendre le service accessible à tous les types de handicap. L'Agglomération Montargoise a signé la charte « Accessibilité et Droits Culturels » afin de rendre la culture accessible à tous.



LES MOYENS HUMAINS

RÉPARTITION DES POSTES POURVUS PAR FILIÈRE

Au 31/12/2017, la Communauté d'agglomération compte dans son effectif 123 postes pourvus y compris les emplois non permanents et les emplois aidés.

En matière de gestion des effectifs et des carrières, l'Agglomération Montargoise a procédé à 12 recrutements et dans le même temps a constaté le départ de 14 agents ; elle a aussi prononcé 26 avancements d'échelon et 20 avancements de grade.

Le coût du personnel dans le budget 2017 de la Communauté d'agglomération a représenté 5 810 743 € (5 864 252€ en 2016),

En 2017, le personnel a bénéficié de 400 jours de formation (721 en 2017) dispensés à 64 agents, pour un coût global de 23 907 €.

Le Comité Technique (CT) s'est réuni 4 fois en 2017 et le CHSCT à 3 reprises.

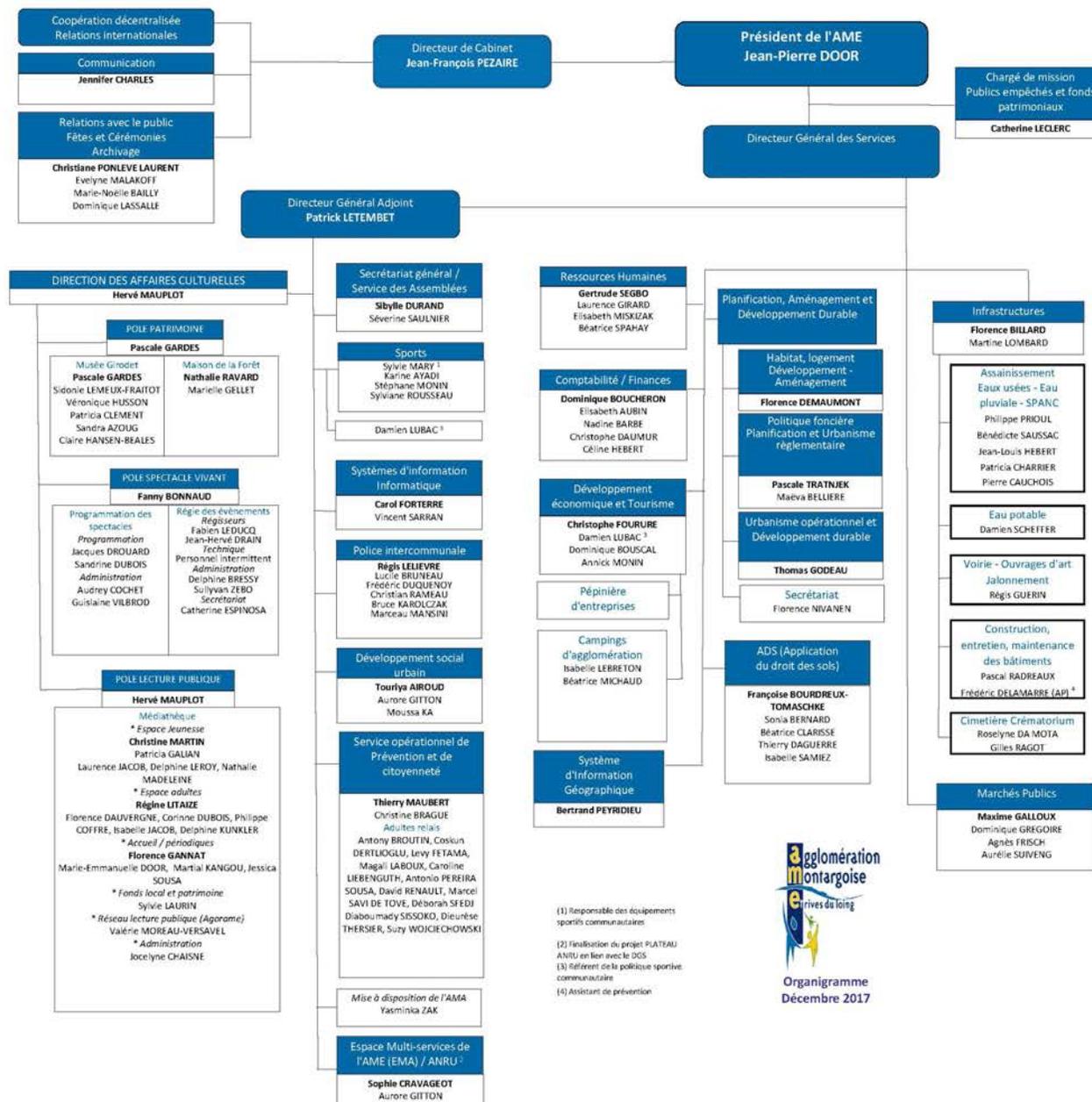
L'Agglomération Montargoise a versé en 2017 une subvention de 49 397 € au Comité des Œuvres Sociales (COS) et les dépenses (part patronale) afférentes aux tickets restaurant se montent à 94 477 €. Trois agents ont été bénéficiaires de la médaille du travail.

L'Agglomération Montargoise a poursuivi l'élaboration de la Charte « Promotion pour l'Égalité entre les Hommes et les Femmes » et a travaillé sur la mise en place du RIFSEEP (nouveau régime indemnitaire qui tient compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).



L'ORGANISATION DES SERVICES

L'organisation des services s'articule autour de différents pôles qui sont le reflet des activités de la Communauté :



LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 : CHIFFRES CLÉS - EVOLUTION DES FINANCES DE L'AME



En consolidation, les budgets de l'Agglomération Montargoise (budget principal et budgets annexes) totalisent 90,5 M €.

L'excédent de ces budgets consolidés s'élève à 6,324 M €.

L'investissement :

Les dépenses totales d'investissement du budget principal de l'Agglomération Montargoise sont en augmentation en 2017 à 25,761 M € contre 22,258 M € en 2016, 24,878 M € en 2015 et 15,727 M € en 2014. Parmi les dépenses réelles à hauteur de 17,27 M €, une somme de 5,50 M € correspond au capital de la dette.

Le fonctionnement :

Il est à noter une augmentation des dépenses de fonctionnement qui s'élèvent à 39,66 M € en 2017 contre 35,18 M € en 2016, 38,210 M € en 2015 et 38,892 M € en 2014.



COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 : CHIFFRES CLÉS

BUDGET PRINCIPAL	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	39 665 561 €	51 406 070 €
Investissement	25 761 122 €	21 293 564 €
BUDGET ANNEXES		
	Dépenses	Recettes
▶ Assainissement		
Exploitation	2 177 574 €	3 491 235 €
Investissement	4 119 949 €	4 644 250 €
▶ Eau potable		
Exploitation	222 022 €	961 135 €
Investissement	492 608 €	1 789 498 €
▶ Grande prairie		
Fonctionnement	55 538 €	55 538 €
Investissement	258 835 €	53 325 €
▶ ZI Amilly		
Fonctionnement	55 391 €	57 343 €
Investissement	2 164 873 €	- €
▶ Ilot 19		
Fonctionnement	456 325 €	456 326 €
Investissement	904 925 €	448 600 €
▶ Ilot 22		
Fonctionnement	296 442 €	296 441 €
Investissement	501 062 €	276 841 €
▶ Arboria		
Fonctionnement	6 268 305 €	6 268 306 €
Investissement	7 100 170 €	7 100 170 €
BUDGET GLOBAL	90 500 703 €	98 598 641 €

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 : GRANDS ÉQUILIBRES - SOLDES D'ÉPARGNE

DEPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	
Charges de gestion	20,6
Frais financiers	1,2
Épargne brute	8,0

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	
Recettes réelles	29,8

DEPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	
Capital de la dette	7,6
Dépenses d'investissement	9,7
Reconstitution des «réserves communautaires»	1,2

DEPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	
Épargne brute	8,0
FCTVA, subventions et cessions	7,0
Emprunts nouveaux	3,5

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017 : DÉPENSES, RECETTES ET DETTE

Le compte administratif 2017 de l'Agglomération Montargoise du budget principal présente la structure suivante :

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 41,91 M € au compte administratif. Hors reversements de fiscalité (attribution de compensation (AC) et fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)), produits de cessions (2,2 M €), leur montant récurrent atteint 29,91 M €.

Les recettes sont composées pour :

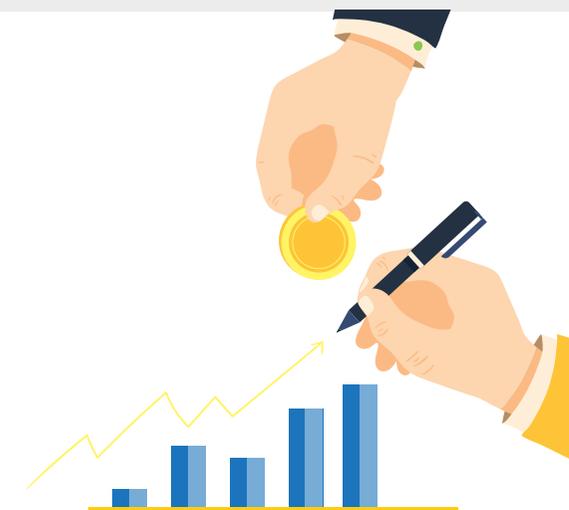
- 50 % de contributions directes et indirectes : taxe d'habitation, foncier non bâti, cotisation foncière sur les entreprises, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM), versement transport, taxe de séjour, imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER).
- 23 % de dotations perçues par l'État : dotation globale de fonctionnement, dotations de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCTRP), Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR)).

- 21 % de recettes diverses : produit des services, autres participations ...
- 6 % de recettes exceptionnelles : cessions et indemnités d'assurance.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 31,5 M € au compte administratif. Hors reversements de fiscalité (AC et FPIC), leur montant atteint 21,7 M €.

Les dépenses sont composées pour :

- 13 % de charges générales.
- 19 % de dépenses de personnel.
- 28 % de charges de gestion courantes : contributions au SDIS et aux syndicats, subventions aux associations, participation au délégataire des transports publics.
- 36 % des dépenses sont reversés aux communes sous forme de dotation de solidarité communautaire, AC et FPIC.
- 4 % de frais financiers.



ANNEXE 1 : LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU 31/12/2017

MEMBRES DU BUREAU

PRÉSIDENT

Jean-Pierre DOOR

VICE-PRÉSIDENTS

Gérard DUPATY
Frank SUPPLISSON
Bernadette ABSOLU
Franck DEMAUMONT
Denise SERRANO
Bernard DELAVEAU
Jean-Paul SCHOULEUR
Dominique LAURENT
René BEGUIN
Guy HAGHEBAERT
Eric PEPIN
Christian BOURILLON
Gérard LELIEVRE
Jean-Paul BILLAULT

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Jérôme RICARDOU
Christian CHARPENTIER
Eric GODEY

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

AMILLY

Gérard DUPATY
Catherine FEVRIER
Guy HAGHEBAERT
Françoise BEDU
Jean-Charles LAVIER
Annie GUET
Baudouin ABRAHAM
Grégory GABORET

MONTARGIS

Jean-Pierre DOOR
Viviane JEHANNET
Frank SUPPLISSON
Carole BUTOR
Benoît DIGEON
Dominique PARE
Philippe MALET
Nathalie RIBEIRO GONCALVES
Charles TERRIER
Bruno NOTTIN
Lise GABRIELLE

CHALETTE-SUR-LOING

Franck DEMAUMONT
Laurianne DELAPORTE
Eric PEPIN
Chantal CLEMENT
Christophe RAMBAUD
Marie-Madeleine HEUGUES
Musa OZTURK
Liliane BERTHELIER
Annette MORAND

VILLEMANDEUR

Denise SERRANO
Claude TOURATIER
Brigitte GADAT-KULIGOWSKI
François COULON
Jean-Marc WATELLE

PANNES

Dominique LAURENT
Arlette PROCHASSON
Michel GAILLARD

CEPOY

Jean-Paul SCHOULEUR
Marie-Thérèse LELOUP

VIMORY

Bernadette ABSOLU
Félix FUJS

PAUCOURT

Bernard DELAVEAU
Muriel PARASKIOVA

SOLTERRE

Jean-Paul BILLAULT
Jean-Claude DECOURT

CHEVILLON-SUR-HUILLARD

Christian BOURILLON
France CHAPILLON

LOMBREUIL

Eric GODEY
Patrice BERNARD

CORQUILLEROY

René BEGUIN
Fabienne LANGRAND

CONFLANS-SUR-LOING

Jérôme RICARDOU
Catherine MASTYKARZ

MORMANT-SUR-VERNISSON

Christian CHARPENTIER
Francis MARCOTTE

ST-MAURICE-SUR-FESSARD

Gérard LELIEVRE
Michelle DARDELET

ANNEXE 2 : LA COMPOSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES ET OBLIGATOIRES AU 31/12/2017

LES COMMISSIONS PERMANENTES DE L'AME

En vertu de l'article L.5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers municipaux des communes membres peuvent siéger au sein des commissions permanentes de l'AME.

COMMISSION INTERCOMMUNALITÉ

VP responsable de la Commission :
Bernard DELAVEAU

AMILLY	Gérard DUPATY, Guy HAGHEBAERT
CEPOY	Jean-Paul SCHOULEUR
CHALETTE/LOING	Laurianne DELAPORTE, Liliane BERTHELIER
CHEVILLON/HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS/LOING	Jérôme RICARDOU
CORQUILLEROY	René BEGUIN
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Frank SUPPLISSON, Lise GABRIELLE
MORMANT/VERNISSON	Christian CHARPENTIER
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
ST-MAURICE/FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO, François COULON
VIMORY	Bernadette ABSOLU

Elu référent «développement durable» de la Commission : Liliane BERTHELIER

COMMISSION DES FINANCES

VP responsable de la Commission :
Frank SUPPLISSON

AMILLY	Guy HAGHEBAERT, Lucien FOURNEL (CM)
CEPOY	Jean-Paul SCHOULEUR
CHALETTE/LOING	Franc DEMAUMONT, Eric PEPIN
CHEVILLON/HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS/LOING	Catherine MASTYKARZ
CORQUILLEROY	René BEGUIN
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Frank SUPPLISSON, Charles TERRIER
MORMANT/VERNISSON	Christian CHARPENTIER
PANNES	Michel GAILLARD
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
ST-MAURICE/FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO, Brigitte GADAT-KULIGOWSKI
VIMORY	Bernadette ABSOLU

Elu référent «développement durable» de la Commission : Gérard LELIEVRE

COMMISSION DES TRAVAUX

VP responsable de la Commission :
Gérard DUPATY

AMILLY	Gérard DUPATY, Edmond SZEWCZYK (Adjoint)
CEPOY	Denis CHERON (Adjoint)
CHALETTE/LOING	Eric PEPIN, Jacques LALOT (CM)
CHEVILLON/HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS/LOING	Jérôme RICARDOU
CORQUILLEROY	Jean-Marie DUCHENE (Adjoint)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Benoit DIGEON, Philippe MALET
MORMANT/VERNISSON	Christian CHARPENTIER
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
ST-MAURICE/FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Claude DECOURT
VILLEMANDEUR	Claude TOURATIER, Denise SERRANO
VIMORY	Félix FUJS

Elu référent «développement durable» de la Commission : Bernard DELAVEAU

COMMISSION URBANISME

VP responsable de la Commission :
Gérard LELIEVRE

AMILLY	Catherine FEVRIER, Edmond SZEWCZYK (Adjoint)
CEPOY	Denis CHERON (Adjoint)
CHALETTE/LOING	Musa ÖZTURK, Atif KHALID (CM)
CHEVILLON/HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS/LOING	Christel OLIVEIRA (Adjointe)
CORQUILLEROY	Jean-Marie DUCHENE (Adjoint)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Jean-Noël GUILLAUME (CM), Nathalie RIBEIRO GONCALVES
MORMANT/VERNISSON	Francis MARCOTTE
PANNES	Michel GAILLARD
PAUCOURT	Guy MOREAU (Adjoint)
ST-MAURICE/FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Claude DECOURT
VILLEMANDEUR	François COULON, Claude TOURATIER
VIMORY	Félix FUJS

Elu référent «développement durable» de la Commission : Claude TOURATIER

COMMISSION LOGEMENT

VP responsable de la Commission :
Dominique LAURENT

AMILLY	Françoise BEDU, Emmanuelle SIMON (CM)
CEPOY	Marie-Thérèse LELOUP
CHALETTE/LOING	Musa ÖZTURK, Atif KHALID (CM)
CHEVILLON/HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS/LOING	Christel OLIVEIRA (Adjointe)
CORQUILLEROY	Christian BLIN (Adjoint)
LOMBREUIL	Patrice BERNARD
MONTARGIS	Jean-Noël GUILLAUME (CM), Bruno NOTTIN
MORMANT/VERNISSON	Francis MARCOTTE
PANNES	Dominique LAURENT
PAUCOURT	Gérard LORENTZ (CM)
ST-MAURICE/FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Claude DECOURT
VILLEMANDEUR	François COULON, Annick CHATON (Adjointe)
VIMORY	Félix FUJS

Elu référent «développement durable» de la Commission : Christian BLIN

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE - FORMATION - EMPLOI- NUMÉRIQUE

VP responsable de la Commission :
Guy HAGHEBAERT

AMILLY	Guy HAGHEBAERT, Grégory GABORET
CEPOY	Régis GUERIN (Adjoint)
CHALETTE/LOING	Christophe RAMBAUD, Mamoudou BASSOUM (Adjoint)
CHEVILLON/HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS/LOING	Jérôme RICARDOU
CORQUILLEROY	Claudine GEORGES-LECOMTE (Adjointe)
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Philippe MALET, Charles TERRIER
MORMANT/VERNISSON	Francis MARCOTTE
PANNES	Hélène DE LAPORTE (Adjointe)
PAUCOURT	Muriel PARASKIOVA
ST-MAURICE/FESSARD	Gérard LELIEVRE
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	François COULON, Jean-Marc WATELLE
VIMORY	Bernadette ABSOLU

Elu référent «développement durable» de la Commission : Christian BOURILLON

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES

VP responsable de la Commission :
Bernadette ABSOLU

AMILLY	Baudouin ABRAHAM, Lucie PEYRIDIEU (CM)
CEPOY	Marie-Thérèse LELOUP
CHALETTE/LOING	Liliane BERTHELIER, Michel POMPON (CM)
CHEVILLON/HUILLARD	France CHAPILLON
CONFLANS/LOING	Jérôme RICARDOU
CORQUILLEROY	Fabienne LANGRAND
LOMBREUIL	Sylvie SELZER (Adjointe)
MONTARGIS	Jean-René COUËLIN (CM), Viviane JEHANNET
MORMANT/VERNISSON	Edith PLANCHERON (Adjointe)
PANNES	Ariette PROCHASSON
PAUCOURT	Muriel PARASKIOVA
ST-MAURICE/FESSARD	Michelle DARDELET
SOLTERRE	Isabelle POUUMARAT (Adjointe)
VILLEMANDEUR	Brigitte GADAT-KULIGOWSKI, Jean-François DUPORT (Adjoint)
VIMORY	Bernadette ABSOLU

Elu référent «développement durable» de la Commission : Michelle DARDELET

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

VP responsable de la Commission :
Franc DEMAUMONT

AMILLY	Françoise BEDU, Stéphanie DELPHINE (CM)
CEPOY	Marie-Thérèse LELOUP
CHALETTE/LOING	Franc DEMAUMONT, Annette MORAND
CHEVILLON/HUILLARD	France CHAPILLON
CONFLANS/LOING	Jérôme RICARDOU
CORQUILLEROY	Claudine GEORGES-LECOMTE (Adjointe)
LOMBREUIL	Marie-Thérèse SOULAT (Adjointe)
MONTARGIS	Dominique PARE, Cécile DENIS (CM)
MORMANT/VERNISSON	Edith PLANCHERON (Adjointe)
PANNES	Ariette PROCHASSON
PAUCOURT	Muriel PARASKIOVA
ST-MAURICE/FESSARD	Christophe MOINEAU (Adjoint)
SOLTERRE	Isabelle POUUMARAT (Adjointe)
VILLEMANDEUR	Jean-Marc WATELLE, Jean-Claude LEMAIRE (CM)
VIMORY	Jacqueline COGNET (CM)

Elu référent «développement durable» de la Commission : Jérôme RICARDOU

COMMISSION TRANSPORTS

VP responsable de la Commission :
Jean-Paul SCHOULEUR

AMILLY	Michel PECHER (Adjoint), Catherine FEVRIER
CEPOY	Jean-Paul SCHOULEUR
CHALETTE/LOING	Marie-Madeleine HEUGUES, Hiba PRUNEAU (adjointe)
CHEVILLON/HUILLARD	Christian BOURILLON
CONFLANS/LOING	Jean-Claude SEGUIN (Adjoint)
CORQUILLEROY	René BEGUIN
LOMBREUIL	Eric GODEY
MONTARGIS	Benoit DIGEON, Bruno NOTTIN
MORMANT/VERNISSON	Vincent DESRUMAUX (Adjoint)
PANNES	Claude THIERRY (Adjoint)
PAUCOURT	Bernard DELAVEAU
ST-MAURICE/FESSARD	Michelle DARDELET
SOLTERRE	Jean-Paul BILLAULT
VILLEMANDEUR	Denise SERRANO, François COULON
VIMORY	Félix FUJS

Elu référent «développement durable» de la Commission : Denise SERRANO

ANNEXE 2 : LA COMPOSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES ET OBLIGATOIRES AU 31/12/2017 (SUITE)

LES COMMISSIONS PERMANENTES DE L'AME (SUITE)

COMMISSION ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AGENDA 21

VP responsable de la Commission :
Denise SERRANO

AMILLY CEPOY CHALETTE/LOING CHEVILLON/HUILLARD CONFLANS/LOING CORQUILLEROY LOMBREUIL MONTARGIS MORMANT/VERNISSON PANNES PAUCOURT ST-MAURICE/FESSARD SOLTERRE VILLEMANDEUR VIMORY	Jean-Charles LAVIER, Grégory GABORET Régis GUERIN (Adjoint) Chantal CLEMENT, Espérance PATUREAU (CM) Christian BOURILLON Jérôme RICARDOU Christian BLIN (Adjoint) Patrice BERNARD Carole BUTOR, Lise GABRIELLE Vincent DESRUMAUX (Adjoint) Hélène DE LAPORTE (Adjointe) Guy MOREAU (Adjoint) Michelle DARDELET Jean-Paul BILLAULT Denise SERRANO, Claude TOURATIER Jacqueline COGNET (CM)
--	---

Elu référent «développement durable» de la Commission : Lise GABRIELLE

COMMISSION DES SPORTS

VP responsable de la Commission :
Frank SUPPLISSON

AMILLY CEPOY CHALETTE/LOING CHEVILLON/HUILLARD CONFLANS/LOING CORQUILLEROY LOMBREUIL MONTARGIS MORMANT/VERNISSON PANNES PAUCOURT ST-MAURICE/FESSARD SOLTERRE VILLEMANDEUR VIMORY	Jean-Charles LAVIER, Patrick LECLOU (CM) Christophe MIREUX (CM) Christophe RAMBAUD, Maher BEN AZZOUC (CM) Christian BOURILLON Christel OLIVEIRA (Adjointe) Christian BLIN (Adjoint) Eric GODEY Frank SUPPLISSON, Dominique DELANDRE (CM) Francis MARCOTTE François RIBOT (CM) François SAILLARD (Adjoint) Gérard LELIEVRE Jean-Claude DECOURT Jean-Marc WATELLE, Brigitte GADAT-KULIGOWSKI Félix FUJ5
--	---

Elu référent «développement durable» de la Commission : Christian BOURILLON

COMMISSION RURALITÉ

VP responsable de la Commission :
Christian BOURILLON

AMILLY CEPOY CHALETTE/LOING CHEVILLON/HUILLARD CONFLANS/LOING CORQUILLEROY LOMBREUIL MONTARGIS MORMANT/VERNISSON PANNES PAUCOURT ST-MAURICE/FESSARD SOLTERRE VILLEMANDEUR VIMORY	Annie GUET, Jean-Claude HEBERT (CM) Jean-Paul SCHOULEUR Christophe RAMBAUD, Annette MORAND Christian BOURILLON Catherine MASTYKARZ Fabienne LANGRAND Patrice BERNARD Dominique PARE, Nathalie RIBEIRO GONCALVES Christian CHARPENTIER Claude THIERRY (Adjoint) Bernard DELAVEAU Gérard LELIEVRE Jean-Paul BILLAULT François COULON, Denise SERRANO Bernadette ABSOLU
--	--

Elu référent «développement durable» de la Commission : Jean-Paul BILLAULT

LES COMMISSIONS OBLIGATOIRES DE L'AME

COMMISSION DE SÉCURITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

VP responsable de la Commission :
René BEGUIN

AMILLY CEPOY CHALETTE/LOING CHEVILLON/HUILLARD CONFLANS/LOING CORQUILLEROY LOMBREUIL MONTARGIS MORMANT/VERNISSON PANNES PAUCOURT ST-MAURICE/FESSARD SOLTERRE VILLEMANDEUR VIMORY	Michel PECHER (Adjoint) Thierry BEYER (Adjoint) Musa ÖZTÜRK Christian BOURILLON Catherine MASTYKARZ René BEGUIN Eric GODEY Benoît DIGEON Francis MARCOTTE Hélène DE LAPORTE (Adjointe) Bernard DELAVEAU Christophe MOINEAU (Adjoint) Jean-Paul BILLAULT Claude TOURATIER Félix FUJ5
--	---

COMMISSION ACCESSIBILITÉ DES ERP ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

VP responsable de la Commission :
René BEGUIN

AMILLY CEPOY CHALETTE/LOING CHEVILLON/HUILLARD CONFLANS/LOING CORQUILLEROY LOMBREUIL MONTARGIS MORMANT/VERNISSON PANNES PAUCOURT ST-MAURICE/FESSARD SOLTERRE VILLEMANDEUR VIMORY	Michel PECHER (Adjoint) Thierry BEYER (Adjoint) Musa ÖZTÜRK Christian BOURILLON Catherine MASTYKARZ René BEGUIN Eric GODEY Benoît DIGEON Francis MARCOTTE Hélène DE LAPORTE (Adjointe) Bernard DELAVEAU Christophe MOINEAU (Adjoint) Jean-Paul BILLAULT Claude TOURATIER Félix FUJ5
--	---

COMMISSION D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES

Président de la Commission : Dominique LAURENT
VP responsable de la Commission : Charles TERRIER

Titulaires :	Suppléants :
AMILLY CEPOY CHALETTE/LOING CHEVILLON/HUILLARD CONFLANS/LOING CORQUILLEROY LOMBREUIL MONTARGIS MORMANT/VERNISSON PANNES PAUCOURT ST-MAURICE/FESSARD SOLTERRE VILLEMANDEUR VIMORY	Guy HAGHEBAERT Régis GUERIN Laurianne DELAPORTE Christian BOURILLON Jean-Claude SEGUIN René BEGUIN Eric GODEY Charles TERRIER Christian CHARPENTIER Dominique LAURENT Guy MOREAU Gérard LELIEVRE Jean-Paul BILLAULT Denise SERRANO Muriel MOREL
	Lucien FOURNEL Christophe MIREUX Kasim BALABAN France CHAPILLON Jérôme RICARDOU Jean-Marie DUCHÈNE Patrice BERNARD Marie-Claire TICOT Vincent DESRUMAUX Arlette PROCHASSON Ghislaine BENEZIT Michelle DARDELET Jean-Claude DECOURT Brigitte GADAT-KULIGOWSKI René DENOUEVAUX

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC - COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS

Président de la Commission : Jean-Pierre DOOR

Titulaires :	Suppléants :
Benoît DIGEON Eric PEPIN Gérard LELIEVRE Dominique LAURENT Bernadette ABSOLU	Guy HAGHEBAERT Jean-Paul SCHOULEUR Jean-Paul BILLAULT Bernard DELAVEAU Denise SERRANO

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

VP responsable de la Commission : Eric PEPIN

Titulaires :	Suppléants :
Benoît DIGEON Eric PEPIN Gérard LELIEVRE Dominique LAURENT Bernadette ABSOLU	Guy HAGHEBAERT Jean-Paul SCHOULEUR Jean-Paul BILLAULT Bernard DELAVEAU Denise SERRANO

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Président de la Communauté ou son représentant : Gérard DUPATY

Titulaires :	Suppléants :
Benoît DIGEON Franck DEMAUMONT Dominique LAURENT Bernard DELAVEAU Bernadette ABSOLU	Guy HAGHEBAERT Jérôme RICARDOU Gérard LELIEVRE Jean-Paul BILLAULT Denise SERRANO



Communauté d'agglomération

1 rue du Faubourg de la Chaussée - CS 10317
45125 Montargis cedex
Tél. 02 38 95 02 02
contact@agglo-montargoise.fr
www.agglo-montargoise.fr
Facebook : Agglomération Montargoise

Directeur de la publication : Jérôme Ricardou
Rédaction : Sibylle Durand, Julie Bronner, Jean-François Pezairé,
Jennifer Charles, Amandine Minette
Conception et réalisation : service communication de l'AME
Papier provenant de sources forestières gérées durablement (PEFC)
ISSN : 1632-8523